

COMITÉ DE L' I.A.P.C. 2021-22

AG 10 septembre 2022

Président :	HB9VAB	Rodolphe Schöneburg
Vice-président :	HB9BZA	Robert Chalmas
Secrétaire :	HB9HBZ	Alexandre Vanzo
Trésorier :	HB9TUB	Louis Rol
Responsable technique :	HB9VAB	Rodolphe Schöneburg
Membre :	F5DN	Marie-Pierre Dehen
Membre :	HB9DVA	Patrick Aszody
Membre :	HB9HLI	Dominique Muller
Membre :	HB9RZN	Georges Delaloye

Tâches annexes

Contrôleurs des comptes :	HB9FOU HB9UFQ	Jean-Yves Dupertuis (<i>1^{re} année</i>) Mathias Coinchon (<i>1^{re} année</i>)
Responsable APRS + LoRa :	vacant	
Responsable DX-Cluster :	HB9BZA	Robert Chalmas
Responsable réseaux :	HB9DVA	Patrick Aszody
Responsable relais radio :	F5DN HB9HLI	Marie-Pierre Dehen Dominique Muller
Relation Swiss-DMR :	vacant	
Responsable ATV :	HB9DUG	Michel Burnand
Responsable informatique :	HB9HLI	Dominique Muller
Responsable du journal :	HB9BZA	Robert Chalmas
Webmaster :	HB9BZA	Robert Chalmas

LE MOT DU PRÉSIDENT AG 2022

Chers amis membres de l'IAPC, comme de coutume, je m'adresse à vous lors de notre assemblée générale.

De grandes choses ont été réalisées depuis le début de l'IAPC en 1989 et je me suis dépensé sans compter mes efforts pour apporter à l'association force et compétences, dont la destinée va directement au bénéfice de la collectivité radioamateur.

Je ne regrette pas d'avoir consacré une grande partie de ma vie à une cause qui me paraît toujours un bienfait, le radio-amateurisme. Même si le mot amateurisme ne retentit pas dans mon oreille comme étant adapté à l'ampleur et au sérieux des actions qui distinguent notre passion ouverte sur le monde.

Peu de monde réalise sur quelle base l'IAPC a été créée : elle fait exception dans le monde associatif touchant notre passion, elle est depuis toujours constituée d'un noyau dur de spécialistes qui représentent le moteur de nos activités associatives. Sa partie administrative est réduite à son strict minimum et cela permet de rassembler humainement une sorte de famille constituée par nos membres.

Grâce aux cotisations, la technique peut survivre et évoluer, elles ne servent d'ailleurs qu'à cela.

Les groupes techniques sont constitués de spécialistes dévoués qui s'investissent en permanence ; leurs travaux apportent à la collectivité des facilités qui sont essentielles à la création de services de type radioamateurs.

Aujourd'hui, après les péripéties que nous avons plus ou moins tous vécues, je m'interroge sur le manque d'humanité et de corrélation entre les acteurs, tombant souvent dans un individualisme exacerbé, qui en fait pénalisent l'évolution du concept radioamateur face au modernisme, particulièrement nécessaire lors de la création d'une architecture technique en réseau.

Au sein de l'IAPC, la souplesse de fonctionnement a fait ses preuves et je l'ai cultivée depuis très longtemps au plus proches des sensibilités de chacun. Cette manière de faire est judicieuse et soude un comité en privilégiant les évolutions techniques ; cette quiétude installée conduit à faire de bons choix. Un président rassembleur élu par son noyau d'actifs est sécurisant et offre un énorme avantage pour les membres qui accordent leur confiance à un comité qui défend les intérêts techniques au bénéfice du radio-amateurisme au sens large ; ce faisant, les valeurs fondatrices de l'IAPC sont respectées.

Les statuts de l'IAPC ont été créés pour apporter de la concordance. Une vue d'ensemble pourrait être réétudiée, mais le système basique de fonctionnement est vraisemblablement de qualité et devrait être repris pour privilégier la stabilité et cette belle concordance, ceci pour laisser vivre l'ADN technique qui nous distingue. Il serait vraiment dommageable de changer cette manière de fonctionner qui a démontré une grande stabilité au cœur de l'association et qui permet d'évoluer facilement en intégrant de nouveaux acteurs dans les disciplines techniques, sans devoir subir des pressions qui n'apportent que du stress à nos bénévoles.

Le fait de créer des réseaux avec des partenaires offres des prérogatives techniques, mais elles sont formelles et seul un groupe technique travaillant en symbiose est capable d'amener des résultats probants et stables.

Ce qui prime est de respecter les fondements de notre association comme elle existe. Les sections USKA qui dépendent d'une structure nationale fonctionnent sur d'autres fondements.

À son origine, l'IAPC a été constituée pour développer des réseaux conduisant à créer des routes sur lesquelles circulent des données numérisées utiles à la collectivité radioamateur. Elle doit aussi protéger les acquis et faire valoir le fait qu'elle n'a jamais reçu de mandat de qui que ce soit et fonctionne avec des ressources financières limitées, ce qui est tout en son honneur d'ailleurs.

Notre association a construit un bout de réseau HAMNET, elle l'a bâti pour mettre à disposition ces fameuses routes sur lesquelles circulent à haute vitesse des échanges de données. En tant normal, il n'y a pas d'exclusivité de transit, pour autant que cela ne soit pas contraire à la législation ou différent de ce qui a été décidé, ceci au regard du droit privé propre à l'IAPC.

Comme beaucoup le savent déjà, ce que j'apprécie le plus est d'exercer des activités techniques. De par mon métier, j'ai maîtrisé les technologies radio et celles qui gravitent autour. J'aimerais dès lors m'y consacrer plus encore. C'est la raison pour laquelle un nouveau radioamateur nous a rejoint et s'est intéressé à conserver l'assise très stable de notre belle association ; il m'a suivi depuis plus de deux dans toutes les démarches et m'a accompagné sur tous les chantiers techniques en s'investissant à fond pour tout connaître. Mon désir est qu'il puisse mettre en valeur son expérience en s'occupant d'entretenir le lien entre le cœur actif de l'IAPC et nos membres.

Je souhaite donc que lors cette Assemblée Générale 2022, nous puissions poursuivre en honorant notre équipe de bénévoles actifs, que les influences ne soient que positives pour ne pas dégrader ce que nous nous efforçons de préserver à l'IAPC depuis très longtemps, sans être freinés par des égratignures ciblées *ad personam* qui ne visent qu'à déstabiliser l'ensemble de notre formidable association.

Je vous remercie infiniment de la confiance qui m'a été témoignée par une majorité de personnes au cours de ces 33 ans, qui m'a aidé à ne pas considérer mes combats comme inutiles, sachant que mon vœux le plus cher a toujours été d'apporter une pierre de plus à l'édifice du radio-amateurisme.

73 QRO, Rodolphe Schöneburg HB9VAB

RAPPORT DU SECRÉTAIRE

Durant l'exercice cité en rubrique, les tâches du secrétariat que je viens de reprendre se sont déroulées sans problèmes particuliers méritant d'être relevés dans le rapport annuel. Je signale toutefois que j'ai été passablement occupé par la rédaction de nombreux courriels, parfois complexes, en relation avec notre départ du site du Petit-Lancy.

Afin d'épargner du temps administratif, il n'est pas inutile de mentionner que chaque membre peut en tout temps gérer ses données personnelles directement sur le site de l'association (www.iapc.ch) en cliquant sur « Membres IAPC » puis « Administration ».

Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur « **Mot de passe perdu ?** » et vous recevrez un nouveau mot de passe sur votre adresse email actuelle.

Si la mise à niveau de vos données personnelles sur le site web vous pose un problème, envoyez-moi sans autre un courriel à ([hb9hbz \(at\) iapc.ch](mailto:hb9hbz(at)iapc.ch)).

Je rappelle également aux membre, particulièrement à ceux qui n'ont pas encore payé leur cotisation 2022, qu'il est important de s'acquitter de la cotisation annuelle en cours sans que le trésorier soit obligé d'envoyer des rappels ; son travail en sera fortement allégé. Pour information, elle est fixée à 60 CHF ou 60 € par versement SEPA.

À partir de 2023, un bulletin de versement QR code imprimable sera joint à l'appel à cotisation. Ce dernier facilitera le paiement par e-banking et pourra également être utilisé au guichet postal.

Toutefois, pour des raisons d'économie de frais postaux totalement évitables, le virement électronique bancaire ou postal reste à privilégier.

État des membres au 01.09.2022

Notre association compte 88 membres.

Nous avons eu 3 départs ainsi que 2 admissions.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne Assemblée générale.

Alexandre Vanzo HB9HBZ

RAPPORT DU TRÉSORIER SUR L'EXERCICE 2021

Nous avons effectué notre 3^e année d'une gestion sans papier.

Les réviseurs ont également apprécié ce système qui permet d'effectuer leur travail à distance.

Entrées et sorties en 2021

(Montants rapportés volontairement sans les centimes.

Se référer aux détails des comptes pour les montants précis)

Recettes

En 2021, le montant des appels à cotisations était de 5040 F ; 4019 F ont été encaissés, soit 20 cotisations manquantes.

Comme chaque année, nous remercions les membres qui s'acquittent régulièrement et rapidement de leur cotisation, ainsi que ceux qui la complètent par un don, aujourd'hui indispensable au bon fonctionnement de l'association.

Le montant des dons s'élève à 570 F, dont 250 F dédiés au HAMNET.

Dépenses

Le montant total des dépenses est de **4771 F** :

◆ Évènements et représentation :	0 F	0 %	(AG, manifestations, ...)
◆ Les charges de sites :	1340 F	28 %	(Loyers, électricité et assurances des sites)
◆ Installations techniques :	1485 F	31 %	(Entretien, Hamnet, swissATV)
◆ Charges du club :	1608 F	33 %	(Concessions, internet, assurances et charges d'administration)
◆ Autres charges :	336 F	7 %	

Résultat de l'exercice

Le résultat d'opération montre un bénéfice de **1183 F**.

Les liquidités de l'IAPC augmentent en conséquence à **19'874 F** contre **18'303 F** en 2020.

Notez bien que l'association n'a ni dettes ni amortissement en cours, les achats d'équipements sont pour le moment amortis dans l'année, sauf les équipements neufs et non installés qui sont enregistrés au patrimoine de l'association.

Merci de votre attention et de votre confiance.

Louis Rol HB9TUB

Catégories

Catégorie	Libellé	Solde CHF	Précédente	Diff. Précédente
RÉSULTAT D'OPÉRATION				
RECETTES		5'955.10	7'469.36	-1'514.26
3000	Cotisations de l'exercice en cours	5'040.00	4'980.00	60.00
3010	Cotisations de l'exercice précédent			
3100	Donations	220.00	140.00	80.00
3110	Don HAMNET	250.00	570.00	-320.00
3200	Produit d'activités			
3400	Vente de matériel		129.20	-129.20
3500	Vente de services	445.10	1'575.25	-1'130.15
3600	Subventions			
3700	Produit financier			
3900	Recette diverses		74.91	-74.91

Catégories

Catégorie	Libellé	Solde CHF	Précédente	Diff. Précédente
DÉPENSES		-4'771.44	-4'482.47	-288.97
Evénements et représentation				
4000	Evénements du club			
4010	Gastros			
4020	Manifestations extérieures			
4030	Représentation			
4040	Abonnements, publications, publicité			
Charges de sites		-1'340.46	-1'388.74	48.28
4100	Loyers des sites	-840.00	-720.00	-120.00
4110	Electricité des sites	-377.51	-552.79	175.28
4120	Assurances des sites	-122.95	-115.95	-7.00
4190	Autre charges des sites			
Installations		-1'485.87	-687.54	-798.33
4200	Installations radio	-517.45		-517.45
4210	Installations informatiques		-220.14	220.14
4220	Installations HAMNET	-968.42	-290.80	-677.62
4230	Installations SwissATV			
4240	Aménagements de sites		-176.60	176.60
Charges du club		-1'608.30	-2'083.75	475.45
4300	Concessions radio	-260.00	-564.00	304.00
4310	Cotisations extérieures	-580.00	-580.00	
4320	Frais domaines Internet	-81.90	-159.50	77.60
4330	Téléphonie			
4340	Assurance club	-666.40	-666.40	
4350	Charges d'administration	-20.00	-113.85	93.85
4390	Charges diverses			
Autres charges		-336.81	-322.44	-14.37
6700	Charges exceptionnelles	-240.41	-230.64	-9.77
6800	Amortissements			
6900	Charges financières	-96.40	-91.80	-4.60
8900	Impôts et taxes			
RÉSULTAT D'OPÉRATION		1'183.66	2'986.89	-1'803.23

Comptes

Compte	Libellé	Ouverture	Solde CHF	Précédente
PATRIMOINE				
	Liquidités	18'303.22	19'874.48	18'303.22
1000	Caisse			
	PostFinance compte courant	5'136.53	19'564.58	5'136.53
1010	PostFinance Sous compte IAPC	2'335.29	17'278.84	2'335.29
1011	PostFinance Sous-compte ATV	2'801.24	2'285.74	2'801.24
1020	PostFinance compte épargne	12'856.79		12'856.79
1030	Raiffeisen garantie de loyer	309.90	309.90	309.90
	Créances	618.40	780.00	618.40
1100	Cotisations de l'année			
1101	Cotisations en retard	360.00	780.00	360.00
1110	Débiteurs	258.40		258.40
1120	Charges payées d'avance			
	Immobilisations	384.80	255.60	384.80
1200	Equipements neufs en stock	384.80	255.60	384.80
1210	Mobilier			
	Dettes	-180.00	-600.00	-180.00
2000	Charges à payer			
2100	Cotisations payées d'avance	-180.00	-60.00	-180.00
2200	Autres créanciers		-540.00	
	TOTAL PATRIMOINE	19'126.42	20'310.08	19'126.42

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS**Exercice 2021**

À la suite du mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale du 27 mars 2021, nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'association pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Le mode de présentation des comptes proposé « recettes, dépenses, patrimoine » est conforme au code des obligations de la confédération (art. 957 et suivants).

Le total des liquidités de l'association est de CHF 19'874.48, le patrimoine se monte à CHF 20'310.08. Le résultat des opérations de l'année 2021 présente un bénéfice de CHF 1'183.66.

Nous avons constaté que le rapport comptable qui vous est proposé concorde avec la comptabilité. Les contrôles effectués par pointage nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge au comité et de remercier le trésorier pour son travail.

Fait à Bière, le 16 août 2022

Les vérificateurs des comptes :

HB9FOU Jean-Yves Dupertuis

HB9UFQ Mathias Coinchon

RAPPORT TECHNIQUE 2021-2022

Rapport du responsable technique : Rodolphe Schöneburg HB9VAB

Depuis début 2021, notre groupe technique a endigué avec brio diverses difficultés techniques et d'ordre pratique.

Une chose est certaine, l'IAPC dans sa forme actuelle est constituée de personnes très compétentes dans de nombreux domaines techniques, voire administratif ; ceci lui confère depuis très longtemps beaucoup de force quant à son efficacité. Rappelons-le, les activités de notre association d'intérêt technique ont toujours été dirigées en faveur de la collectivité radioamateur, malgré le fait qu'elle soit différente de par sa vocation exclusive et sans appartenir à qui que ce soit structurellement.

L'IAPC existe depuis 33 ans par le fait que des membres honorent le travail de nos bénévoles en cotisant afin que cette belle aventure humaine subsiste. Aujourd'hui, il devient de plus en plus rare de pouvoir compter sur un bénévolat permanent aussi bien étayé et déployé qu'à l'IAPC.

Par ce rapport, je remercie toutes les personnes qui, de par leur positivité, souhaitent que nous puissions continuer à travailler sur le même schéma, sans devoir subir des influences négatives extérieures d'ordre non technique, en regard de certaines situations où nous avons dû réagir avec fermeté pour préserver l'équilibre de l'IAPC et l'engouement de nos bénévoles.

Ceci dit, voici en bref les divers « dicastères » techniques qui sont exercés dans nos activités :

- Ingénierie, entretien et construction des réseaux radio et filaires touchant le HAMNET.
- Entretien des serveurs et des services informatiques.
- Entretien, amélioration et construction d'installations radio non desservies.
- Ingénierie et développement visant à faciliter l'évolution des services.
- Déploiement et surveillance des parties énergétiques.
- Montage et modification d'infrastructures d'antennes.
- Veille technologique, surveillance technique et « management ».
- Maintien de sites WEB et DX-Cluster, toujours tant appréciés par bon nombre d'entre nous.

Il va de soi que certains de nos passionnés s'impliquent dans plusieurs secteurs, toujours guidés par leur fidélité au radio-amateurisme.

Ceci dit, pour faire transparaître les événements que nos spécialistes ont dû gérer entre 2021 et 2022, le résumé ci-dessous est assez éloquent pour reconnaître la détermination et le courage qu'il a fallu parfois pour maîtriser certaines situations.

- Recâblage complet des connexions aux équipements HAMNET à Onex.
- Migration des services et applications sur un nouveau serveur à Onex.
- Remplacement de certains disques durs qui ont souffert de la chaleur à Onex.
- Nombreuses mises à jour à tous les niveaux : au data-center d'Onex et sur les équipements radio HAMNET sur l'ensemble du réseau romand.
- Longue adaptation du réseau HAMNET sur la plage IP de l'AMPR, en migrant tout le réseau sur cette portion IP réservée au radio-amateurisme.
- Remplacement d'équipements radio HAMNET entre la Barillette et Onex.
- Remplacement d'urgence du chargeur de batteries à la Barillette, probablement suite à une surtension.
- Recherche de pannes nombreuses, principalement à cause de perturbations radio sur la bande HAMNET.
- Gros travail d'inventaire technique sur l'ensemble du réseau HAMNET pour harmoniser le réseau HAMNET IAPC au reste de la Suisse.
- Recherche de panne sur le réseau radio D-STAR, DMR et C4FM.
- Recherche d'une perturbation HF sur le site de Froideville.
- Modification mécanique sur l'infrastructure d'antennes de Bullet.

- Établissement d'un nouveau lien HAMNET entre la Suisse romande et la Suisse alémanique, entre Bullet et Landstul (SwissARTG) pour relier nos deux régions.
- Ingénierie d'une partie de l'infrastructure de Lausanne (data-center), futur point d'interconnexion HAMNET.
- Remplacement d'équipement radio HAMNET entre Bière et la Barillette.
- Déménagement obligé à Onex de nos installations du Petit-Lancy, suite au fait que nous ne pouvions plus y accéder à n'importe quelle heure.
- Remplacement d'un petit serveur low-power à Onex raccordé au HAMNET.
- Réaménagement important à Bière sur les interconnexions reliant le réseau HAMNET. Établissement d'un gros réseau interne en fibre optique, dont notre structure réseau bénéficie directement.
- Nombreux déplacements à Onex pour contrôler et résoudre des problèmes liés à la canicule, 2 à 3 interventions par semaine en période critique.
- Etc.

Il faut rappeler que de telles installations sont fragiles. Sachant qu'il s'agit de matériel amateur ou provenant du commerce grand public, nos spécialistes s'efforcent de maintenir par ordre de priorité l'ensemble des installations ; cette tâche n'est pas aisée. Bref, pour certains ce ne sont pas toujours des parties de plaisir, mais jamais personne ne se plaint, même si parfois je leur demande beaucoup.

J'aimerais que nos membres prennent en compte que toutes les tâches sont effectuées gratuitement par des personnes qui ne comptent jamais leurs efforts et qu'il est important de ne pas les démotiver. Dans ce but, je suggère que nos membres encouragent et reconnaissent tout ce qui est fait à sa juste valeur et témoignent ouvertement et humainement quant à la qualité de l'IAPC et de ses bénévoles.

Depuis de nombreuses années, je m'emploie à motiver et encourager journallement notre équipe. Je souhaite que cela perdure et que nos membres en soient fiers.

DX-Cluster HB9IAC-8 : Robert Chalmas HB9BZA

Le DX-Cluster fonctionne toujours sans problèmes, donc aucune intervention n'a été nécessaire.

Il faut de temps en temps procéder à l'enregistrement de nouveaux utilisateurs qui désirent pouvoir entrer des informations, seule la réception des annonces étant possible de manière générale, ceci afin d'éviter les usages abusifs.

Le principal problème reste d'assurer une qualité raisonnable des informations diffusées, le DX-Cluster ayant été conçu pour annoncer les expéditions et autres stations d'une certaine rareté, donc il n'est pas raisonnable de le confondre avec un log en ligne en y entrant tous ses QSO, ni d'y greffer des systèmes d'annonce automatique qui génèrent un flux important d'informations pour la plupart sans intérêt, notamment dans les modes tels le FT8 !

Serveurs IAPC : Dominique Muller HB9HLI

Voici les tâches 2021-2022 effectuées au niveau des datacentres :

Mises à jour logicielles régulière, tâches opérationnelles pour les différentes prestations offertes par l'IAPC, déplacement de services entre serveurs.

Aucune modification majeure n'a été apportée à l'infrastructure des datacentres de Onex et Lausanne. Les différents serveurs sont stables mais certaines machines devront être renouvelées, notamment celle qui héberge le DX Cluster qui est en fin de vie. Pour ça, la virtualisation des serveurs facilite grandement le travail.

Quelques pannes sont survenues, notamment des disques durs défectueux qui ont dû être remplacés physiquement par HB9VAB, ce qui a nécessité plusieurs redémarrages du serveur principal hébergeant les machines virtuelles.

Je remercie fortement F5DN, HB9FOX et HB9VAB qui ont également contribué au bon fonctionnement de nos serveurs.

Réseau HamNet IAPC : Patrick ASZODY HB9DVA

Sans grande surprise, l'année 2021 a été très calme sur le plan technique.

En dehors de l'expérimentation préalable à la mise en service d'un lien radio entre notre site existant de Bullet (VD) et celui de Landstuhl (BE), les efforts de l'équipe HamNet se sont limités au maintien de l'existant, et aux habituels dépannages occasionnels.

Le début de l'année 2022 a vu le rythme des activités s'accroître, avec plusieurs évolutions de notre réseau. Au début de l'année, l'IAPC a cessé d'exploiter ses équipements sur le site du Petit-Lancy, repris par le club HB9G. La topologie des liaisons radio dans le canton de Genève a été modifiée en conséquence, avec la création d'un second lien entre Onex et Plan-les-Ouates, en remplacement du "triangle" historique Onex - Petit-Lancy - Plan-les-Ouates.

Les équipements radio définitifs ont été installés à Bullet et Landstuhl, concrétisant ainsi la première liaison radio, et donc le premier lien "physique" entre les parties alémanique et romande du HamNet. Depuis le début de l'été, cette liaison est notre chemin prioritaire pour l'acheminement du trafic entre nos deux régions.

Le routage a été modifié, en particulier en ce qui concerne la configuration du protocole BGP, afin de faire évoluer notre réseau, auparavant simple "client" du HamNet et de l'internet public, vers un réseau d'opérateur HamNet à part entière. Nous sommes maintenant capables d'offrir des capacités de transit à de futurs partenaires et de proposer des interconnexions (peerings) sur chacun de nos sites.

En parallèle de ces travaux, nous avons déployé à titre d'essai des serveurs DNS à l'intérieur du réseau de l'IAPC, préalable indispensable à un fonctionnement indépendant de la disponibilité de l'Internet public. Ce déploiement a entraîné le développement d'un script interrogeant régulièrement notre système d'information IPAM (gestion et documentation des adresses IP), pour en extraire les données DNS à publier. La mise en production de ce service est prévue au cours de l'automne.

Enfin, quelques ajustements ont été nécessaires pour nous remettre en conformité avec les prescriptions de l'OFCOM et les règles qui régissent l'utilisation des adresses IP du HamNet.

Site Web IAPC : Robert Chalmas HB9BZA

Comme les années précédentes, le travail sur le site web a largement consisté à appliquer régulièrement les mises à jour de Joomla et de ses extensions de tierces parties, autant que possible au fur et à mesure de leur sortie, pour des raisons de sécurité. D'ici un an, il faudra penser à adapter le site pour la version 4 de Joomla, ce qui n'est pas encore trop urgent, l'actuelle version 3.9 recevant des mises à jour de sécurité jusqu'en août 2023.

Un petit nombre d'articles a été mis en ligne, notamment pour des raisons administratives, telles l'AG. Certaines sections du site commencent à dater et il serait bon de disposer de davantage de rédacteurs pour que notre site reflète mieux l'évolution récente de nos activités. Il n'est pas nécessaire de maîtriser Joomla ; du texte brut, ou formaté avec un traitement de texte usuel, peut être envoyé au webmaster qui s'occupera du reste.

Une tâche traditionnelle en fin d'année est de créer les pages destinées à recevoir les historiques mensuels d'une des webcams de la Barillette, les images elles-mêmes étant récupérées, traitées et insérées automatiquement sur la page concernée par un script.

Il faudra aussi penser à faire évoluer le canevas du site, en particulier pour améliorer le confort de consultation sur tablette et smartphone, ce qui pourrait se faire dans le cadre de la migration vers Joomla 4.

Groupe swissATV : Michel Burnand HB9DUG

Suite à la pandémie qui avait stoppé nos activités en 2020, l'année 2021 a été plus prolifique !

Les activités...

- Nous avons mis en place un groupe **DATV Digital Amateur TV** sur la plateforme « Hamgroups » de l'USKA, géré par HB9AZN Pierre-André et moi-même.

Les « **Online Stamm** » ont lieu chaque 1^{er} mardi du mois à 21 h 15 ici :

<https://www.hamgroups.ch/datv-digital-amateur-tv/>

- Sollicité par notre Président Willy HB9AMC et Jean-Michel HB9DBB , nous avons accepté de participer aux **TecDay** en Suisse romande organisé par l' [Académie des sciences techniques SATW](#).

Les TecDay ont pour objectif de soutenir les établissements scolaires du secondaire pour faire découvrir aux élèves les domaines liés à la technologie. Il s'agit d'une journée spéciale, sans cours, composée de modules interactifs et pratiques autour des sciences techniques. Les élèves ont alors la possibilité de discuter directement avec des professionnels et de découvrir de nouvelles approches et applications techniques dans de nombreux domaines.

Dans ce cadre, nous avons préparé un module sur les communications par satellites :

Après une brève introduction théorique sur les satellites, leurs orbites et les ondes électromagnétiques, les participants ont réalisé le montage en extérieur d'une station de réception SSB du satellite OSCAR-100 ainsi que son écoute, installation facilement reproductible à la maison et pour moins de CHF 100.- grâce au guide de montage fourni. Bien entendu, nous leur avons également fait une démonstration de liaison en DATV.

Deux TecDay étaient prévus en 2021, l'un à Lausanne au mois de mars (annulé à cause du COVID) et l'autre à Sion au mois de décembre, qui s'est passé sous un soleil radieux. Voir HBradio 6/2021 pour le compte-rendu.

- Au mois de juin, nous avons participé au **IARU ATV Contest** avec un QSO exceptionnel DVB-S2 en 70 cm de 620 km entre HB9TV au Chasseron et F9ZG Rolf près du Havre. Classés 10^e sur 37 participants au général.
- La saison s'est terminée avec la « **Surplus Party 2021** » à Zofingen, avec notre stand de promotion de l'activité ATV et de notre association.

L'IAPC COMMUNIQUE

Chers OM's,

Cette lettre d'information a pour but de vous faire connaître l'historique et l'évolution de l'utilisation du WLAN, depuis les premiers essais radio par des passionnés jusqu'au HAMNET que nous connaissons aujourd'hui. Elle relate aussi le présent et esquisse un futur proche.

Le terme HAMNET n'est pas protégé et des expérimentateurs WLAN l'ont utilisé par le passé, ce qui a pu embrouiller certaines personnes.

GÉNÉRALITÉS IAPC

Un des buts essentiels de notre association est de favoriser les expérimentations techniques par des membres passionnés, d'accréditer leurs expériences et de les mettre en exergue au nom de l'IAPC au moment opportun, ceci sur décision du comité. L'association a toujours privilégié les expérimentations pouvant aboutir à la construction et à l'exploitation d'installations non desservies. Ceci dit, la tendance actuelle s'oriente vers le HAMNET dont l'utilité est de créer des routes numériques par radio, visant au final à être utile aux radioamateurs. Il n'a jamais été question de concurrencer les fournisseurs d'accès à Internet comme certains radioamateurs auraient pu le comprendre. Les accès à Internet via le Hamnet sont très réglementés et doivent s'orienter uniquement vers l'exercice du radio-amateurisme ; cela ne remplacera jamais votre accès privé obtenu auprès de votre fournisseur d'accès.

En revanche, l'IAPC peut, sous certaines conditions et à bien plaisir, fournir temporairement un accès à Internet pour une manifestation radioamateur ou par exemple pour une association membre qui n'aurait pas la possibilité de bénéficier d'un raccordement Internet câblé ou en 4G/5G. Ce service engage formellement son bénéficiaire à respecter scrupuleusement la législation en vigueur. Si un abus est constaté, l'IAPC est en droit de renoncer à offrir cette prestation.

HISTORIQUE

Il est utile de préciser que toutes les expérimentations effectuées par le passé en WLAN sur des bandes non soumises à autorisation étaient du ressort personnel et par hobby. La décision récente de l'IAPC d'adapter techniquement le matériel radio qu'elle a financé pour correspondre aux impératifs HAMNET d'aujourd'hui a été prise par son comité, essentiellement dans le but de disposer d'une légitimité adéquate.

En regard à ce qui précède, l'IAPC a donc procédé avec rigueur :

1. en faisant une demande d'autorisation
2. en migrant les équipements expérimentés sur la bande de fréquences correspondante.

L'autorisation initiale, datée du 14 mars 2022, ne prévoyait pas de fréquences fixes statiquement selon le plan de bande [RIR1101-16](#). Cet été toutefois, nous avons reçu un courriel de l'OFCOM-BAKOM demandant de passer à des fréquences fixes. L'IAPC a donc réglé les équipements radio selon leur demande. Depuis cet instant, le réseau s'est retrouvé totalement instable, car très perturbé à cause de la forte densité d'utilisation dans le bassin lémanique sur la bande exploitée, sachant en plus que l'étroitesse de la bande qu'ils autorisent complique encore la situation.

Nous tenons à préciser que lors de la demande d'autorisation, notre association avait formulé clairement le désir de pouvoir régler les équipements radio pour un choix dynamique de la fréquence. Cette demande d'accommodation visait justement à éviter autant que possible des perturbations mutuelles. Ceci revient à dire que, maintenant que la teneur des directives de notre autorisation est révisée, l'IAPC se retrouve obligée de tout repenser sur le plan technique.

ACTUELLEMENT

Des essais techniques sur le HAMNET sont en cours et l'IAPC l'a dûment annoncé à l'autorité concédante, suite au courriel reçu. Il a été demandé un certain laps de temps afin que l'équipe technique trouve une solution et que les travaux conséquents qui seront nécessaires puissent être effectués en fonction des possibilités.

Notre association d'intérêt technique a toujours maîtrisé les contraintes de tous ordres et une solution sera trouvée, que ce soit sur le plan technique ou administratif. Nous vous tiendrons donc informés de l'évolution de la situation.

LES INCONVÉNIENTS

Vu la situation actuelle, nous regrettons sincèrement que les membres de la section USKA Genève soient pénalisés temporairement sur le plan technique, dans l'attente de la remise en activité d'un lien radio exclusif HAMNET transitant à travers notre structure. Nous sommes solidaires avec leur collectivité tout en ne voulant pas interférer au sein de leur association et restons positifs pour l'avenir.

RÉALISATION MAJEURE 2022

Le réseau HAMNET a été raccordé à la Suisse alémanique par l'intermédiaire du réseau IAPC. Ainsi, un lien radio de 53 km très performant a été installé entre Bullet et Landstuhl, cela après de nombreux essais techniques.

LE FUTUR

Potentiellement, il existe diverses voies pour étendre le HAMNET en Suisse romande, en voici rapidement une vue d'ensemble.

Avant la période du COVID, nous comptions raccorder une installation située dans les hauts de Lutry avec une infrastructure qui serait située à Prangins, au centre de la protection civile. Malheureusement, cette installation n'a pas pu se réaliser à cause d'une permission non accordée officiellement (*près d'une année d'attente*). Finalement, l'IAPC a reçu une opposition formelle de s'installer sur leur site. Vient ensuite la pandémie qui nous a surpris. Nous avons tous passé des moments difficiles et l'IAPC a subi une grande démotivation de ses actifs, comme beaucoup d'autres associations d'ailleurs. Il a fallu beaucoup d'énergie pour remotiver les bénévoles, mais maintenant c'est fait. Cependant, ce projet figure encore sur notre liste et l'association espère trouver un autre moyen de le réaliser, mais cela va demander une nouvelle étude.

En 2023, un raccordement en direction de Fribourg serait souhaitable, en installant un lien entre le site de Bullet et la région de Fribourg. Des pourparlers ont eu lieu et des profils de faisabilité ont été réalisés. La bonne nouvelle est que cela est faisable techniquement.

Côté Valais et Neuchâtel, nous n'avons pas reçu de demande formelle pour réaliser une étude de faisabilité en vue d'un raccordement au réseau IAPC.

Toujours en 2023, l'IAPC souhaiterait commencer à rationaliser, étoffer et moderniser le réseau pour une meilleure couverture et offrir plus de connectivité au HAMNET, ceci grâce à des équipements radio point-multipoints, plutôt qu'en utilisant du point à point qui limite l'évolution de la couverture territoriale. De nombreux avantages découleraient d'une telle implémentation.

Nous étudions actuellement la faisabilité d'un modèle situé dans le canton de Genève pour desservir une zone à 90° d'ouverture d'antenne depuis un point maître. Bien évidemment, ce point de départ est coûteux. Côté utilisateur, il est très avantageux, car doté d'une parabole de 40 cm avec transceiver incorporé ; cette solution est très bon marché, environ 150 CHF.

Difficultés possibles :

- Financièrement coûteux (*côté point maître*).
- Accréditation ou location de lieux bien placés à trouver.
- Législation OFCOM-BAKOM.
- Disponibilité de nos bénévoles actifs.

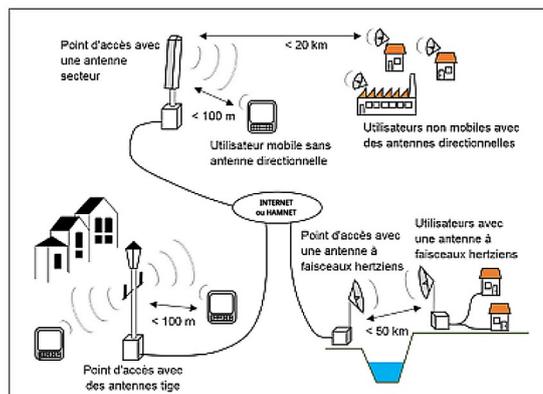
Voici un condensé technique sur les structures d'installations WLAN extérieures s'inspirant directement des publications de l'OFCEM et s'adressant à tout le monde, comme déjà expérimenté par certains de nos passionnés par le passé.

Référence OFCOM-BAKOM : <https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/page-daccueil/appareils-et-installations/equipements-particuliers/struktur-der-wlan-outdoor-anlagen.html>

L'illustration suivante (*d'après : OFCOM-BAKOM*) montre trois configurations d'installations WLAN extérieures, apportant aussi de bonnes idées pour un déploiement favorable au HAMNET.

Point d'accès avec une antenne sectorielle

Si un point d'accès est équipé d'une antenne sectorielle, elle peut couvrir des utilisateurs locaux, voire mobiles. Pour les utilisateurs éloignés, il faut toutefois qu'ils disposent d'une antenne directionnelle au moins aussi performante que celle du point d'accès pour que la communication fonctionne dans les deux directions. L'utilisateur ayant une antenne directionnelle a en général un emplacement fixe. Dans ces conditions, il est possible de communiquer sur des distances allant jusqu'à 20 km.



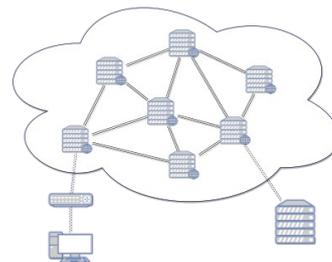
INTERCONNEXIONS ENTRE LES POINTS RÉGIONAUX

Il ne suffit pas de penser local, il est nécessaire de penser aussi régional pour le maillage du réseau HAMNET, comme ce que l'IAPC a établi pour relier par exemple la Suisse romande et la Suisse alémanique. Il a donc été implémenté ce type de matériel qui est parfaitement capable de relier de manière fiable deux points à plus de 50 km. L'OFCEM-BAKOM relate d'ailleurs clairement sur son site WEB la possibilité d'une utilisation générale sur une telle distance (*voir l'illustration ci-dessus*).

Dans le cas de figure qui nous intéresse, ce type d'installation est relativement onéreux, près de 1200 CHF pour deux équipements qui conversent et pour autant qu'ils soient parfaitement à vue. Notre association espère que la solidarité lui permettra de concrétiser l'achat de tels équipements.

LE ROUTAGE DES DONNÉES SUR LE HAMNET

L'implémentation à l'IAPC du BGP (Border Gateway Protocol), qui est un protocole d'échange de routes, permettra de prendre en charge le routage en utilisant l'agrégation de routes afin aussi de limiter la taille de la table de routage. C'est le protocole conseillé sur le HAMNET.



LE PAS DE GÉANT

Notre staff technique est actuellement très affairé à mettre en place ce qui précède. Cependant nous rencontrons toujours certaines embûches indépendantes de notre volonté, que ce soit sur le plan administratif ou liées à d'autres partenaires, qui n'ont pas forcément autant de possibilités et d'expérience que l'IAPC. Nous avançons donc au rythme imposé par certaines contraintes, mais qui n'en n'a pas ? Cependant, l'IAPC s'efforce d'aider le mieux possible ceux qui nous abordent pour faire avancer les choses.

EN CONCLUSION

Notre association fait au mieux en optimisant le fil des événements en fonction du temps disponible, des bonnes volontés, de l'aspect financier et des aspects administratifs.

Toute l'équipe technique de l'IAPC vous remercie de la confiance témoignée et des encouragements reçus, car beaucoup nous sont parvenus. Nous nous réjouissons de vous tenir au courant prochainement lors d'une nouvelle publication technique.

Rodolphe HB9VAB
Responsable technique IAPC

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE IAPC du 10 septembre 2022, à Lausanne et par visioconférence

La prise du procès-verbal est assurée par HB9HBZ Alexandre VANZO (secrétaire).

Participation des membres à l'AG 2022

Membres excusés : 10

Membres qui ont participé partiellement ou totalement à l'AG :

Présentiel

21 personnes : HB9VAB – HB9HBZ – HB9RZN – HB9TUB – HB9RHI (pour HB9PC/HB9AA/HB9BV) – HB9FOU – HB9GAR – HB9EID – HB9AOE – F5DN (pour lui et F8KCF) – HB9FOJ – HB9AIZ – HB9AKP – HB9AMC – HB9BOT – HB9GAR – HB9MBP (pour lui et HB9MM) – HB9VBE – HB9VCO – HB9IBI (pour HB9G) – Philippe Robert SWL.

24 : total des voix recueillies en présentiel (*en fonction des cartes de vote levés dans la salle*).

Le contrôle a été confirmé par HB9EID qui s'est proposé d'officier comme scrutateur.

Visioconférence

14 personnes : F5DJL – HB9BZA – HB9DUG – HB9HFM – HB9HLI (pour lui et HB9WW) – HB9DVD (pour lui et HB9Y) – HB9MAO – HB9FOX – HB9DTX – HB9IJE – HB9BBN – HB9DBB – HB9EPM (pour HB9LC) – HB9VBA.

16 : total des voix recueillies en visioconférence.

Membres s'annonçant comme participants aux votes : **40** (*présentiel et vidéoconférence*).

Majorité absolue : **21**.

Ouverture de la séance à 15 h 15 par le président HB9VAB, Rodolphe SCHÖNEBURG.

Le président de l'IAPC adresse ses vœux de bienvenue aux membres présents à Lausanne ainsi que ceux présents par le biais de la visioconférence.

1 Approbation de l'ordre du jour

HB9DUG intervient pour demander un changement de l'ordre du jour afin que le vote concernant les changements de statuts demandé par des membres soit effectué avant l'élection du comité de cette année.

Le président dit qu'il y a lieu d'approuver ou non l'ordre du jour tel qu'il a été communiqué aux membres. Si celui-ci est approuvé, de facto une modification n'est pas possible.

Une discussion a lieu et il est finalement décidé de procéder à un vote tel que demandé par HB9DUG sur le changement de l'ordre du jour qu'il a proposé.

Résultat votation :

OUI : 17 NON : 21 ABSTENTION : 2 SANS AVIS : 0

La proposition de changement de l'ordre du jour est donc rejetée.

Après cette première votation, il est passé au vote sur l'approbation de l'ordre du jour qui a été envoyé aux membres.

Résultat votation :

OUI : 25 NON : 6 ABSTENTION : 4 SANS AVIS : 5

L'ordre du jour envoyé aux membres est donc accepté en l'état et sans modification.

2 Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2021

Le secrétaire prend brièvement la parole pour préciser que l'enregistrement de l'AG n'est pas autorisé (*présentiel ou visioconférence*). Ce procédé n'est pas possible étant donné que les statuts ne donnent aucune base à un tel procédé. Un enregistrement devrait ainsi être accepté par l'ensemble des membres de manière individuelle. Une courte discussion a lieu sur ce sujet au sein des membres dont certains indiquent refuser d'être enregistrés. Ce qui clôt de facto le sujet.

Vote sur l'acceptation du PV de l'AG 2021.

Résultat votation :

OUI : 30 NON : 0 ABSTENTION : 9 SANS AVIS : 1

3 Admissions, démissions et radiations de membres pour 2023

SILENT KEY : ---

DÉMISSIONS : Enrique GUTIERREZ, HB9DCM – Damien FORESTIER, F5RRS
Walter HANSELMANN, HB9AGE

RADIATIONS : Pierre BINGGELI, HB9IAM – Patrick THIEBAULT, HB9YRY
Christophe DONZELOT, HB9TLN – Daniel CRAUSAZ, HB9TPL

ADMISSIONS : Radio Club Bella-Vista à Buchillon/VD, HB9BV
Loïck COSANDIER, HB9HBY – Susi CHRISTEN, HB9AOE

4 Rapports d'activité du comité

1. Rapport du président

Ce rapport reprend les points principaux publiés dans le journal, notamment l'historique de ses activités au sein de l'IAPC.

Il insiste sur le virage technologique et humain dans l'IAPC ; des liens nationaux sont pris et des contacts soutenus sont maintenant en place, ce qui est très positif. Le président souhaite bon vent à la société.

HB9VBE : demande ce que cela veut dire et si HB9VAB ne se représente plus à la présidence.

HB9VAB : confirme que cela est possible et que cela sera annoncé en fin de séance.

2. Rapport du secrétaire

Ce rapport reprend les points principaux publiés dans le journal, auxquels il y a lieu de se référer.

3. Rapport technique

Le rapport et les newsletters sont complémentaires.

Il est important d'adapter notre réseau au reste de la Suisse et tous les travaux techniques sont cohérents et correspondent à ce qui se fait ailleurs en Suisse.

Historique

Nos membres bénévoles ont œuvré par des expérimentations pour faire avancer les nouvelles technologies. Des installations fixes ont été expérimentées sur plusieurs années sur des fréquences non soumises à autorisation. Il s'agit d'un travail individuel ou de groupe, avant fixation des résultats opérée par le comité. Suite à l'officialisation par le comité, il a été décidé que l'IAPC rejoindrait le HAMNET européen en harmonisant les parties techniques et administratives pour créer une première jonction avec le réseau Suisse alémanique.

Récemment, la période du COVID a été un frein quant à certaines décisions qui avaient été prises précédemment par le comité depuis 2 à 3 ans. Il a fallu remotiver les bénévoles en tenant compte des divers facteurs liés à leur disponibilité (famille, frais, temps, disponibilité... etc.).

Concept

Le concept mis en avant par l'IAPC implique une gestion aussi sur le plan humain, ce qui n'est pas toujours facile. Toutefois, la technique se maîtrise pas à pas, grâce à la bonne volonté des actifs et le temps des réalisations est difficilement calculable.

Il est essentiel de rester cohérents et compréhensifs car, dans le cadre associatif, personne n'est payé pour mettre en place des technologies. Il est donc impossible d'exiger des résultats à court terme. HB9VAB prie l'assemblée de bien lire le rapport technique tout en tenant compte du fait que nous devons opérer avec compréhension sur le plan relationnel avec nos bénévoles.

Questions – réponses

HB9GAR (pour HB9G) : aborde le démontage du site au Petit-Lancy et se dit amusé quant aux prétextes avancés par le président sur les emplois du temps du groupe technique. Il relève que l'IAPC a privé HB9G de l'accès HAMNET et internet, cela suite au départ de l'IAPC du site du Petit-Lancy.

HB9VAB : relève que l'IAPC a été contrainte de fait d'enlever ses installations du lieu en question, car HB9G ne permettait plus à l'IAPC d'accéder en tout temps à ses équipements, la mettant en défaut face à l'obligation de gérer sans délai une éventuelle perturbation occasionnée par ses équipements.

HB9VBE : relève que cette excuse est bidon.

HB9VAB : précise que la manière de se comporter et de parler des représentants de HB9G quant à la position du comité de l'IAPC n'est plus supportable et il met en demeure ces personnes de cesser de perturber en permanence le bon fonctionnement de l'IAPC, tant par leurs allégations que par certaines attitudes ne correspondant pas à l'esprit radioamateurs.

HB9MBP : doute sur le fait que l'échange du cylindre de clé par HB9G ait été fait pour pénaliser l'IAPC.

F5DN : demande alors pourquoi contraindre du jour au lendemain l'IAPC à ne plus pouvoir se rendre auprès de ses installations ? Pas de réponse de HB9G !

HB9IBI : demande pourquoi l'IAPC ne voulait pas se plier aux exigences de HB9G ?

HB9VAB : l'IAPC a toujours respecté HB9G et même entretenu son relais, le terme exigence n'est pas approprié dans un contexte collaboratif instauré dans le cadre d'un partenariat. Ce n'est pas en changeant les clés et pénalisant l'IAPC qu'on règle les choses entre partenaires de fait.

HB9VBE : rappelle que l'an passé il serait intervenu en assemblée sur le plan de prescriptions et légalisation et propose de relire le PV de l'an passé.

HB9VAB : rappelle que le PV de l'an passé a déjà été approuvé et que les choses évoluent au gré des possibilités comme énoncé précédemment.

HB9VBE : revient 10 ans en arrière et relit une partie du PV de 2012.

HB9VAB : répond que nous ne sommes pas là pour reparler d'un PV datant de 10 ans.

HB9VBE : ajoute que le responsable technique devait demander les autorisations avant.

HB9VAB : le prie de relire le rapport traitant du sujet où tout est déjà clarifié concernant des essais effectués sur des fréquences non soumises à autorisation.

HB9VBE : précise qu'il est membre et qu'il a le droit de poser des questions.

HB9VAB : oui, pour autant qu'il ne perturbe pas le déroulement de l'assemblée sur des sujets déjà traités.

HB9VBE : accuse le président de ne pas avoir dit la vérité l'an passé en disant que tout était sous contrôle.

HB9VAB : ne relève pas ce type d'allégation et rappelle encore une fois que les essais effectués par les bénévoles de l'IAPC ont été réalisés sur des fréquences non soumises à autorisation et prie à nouveau HB9VBE de bien vouloir relire avec attention le compte rendu technique déjà approuvé par le groupe technique.

HB9RHI : demande si actuellement c'est en ordre.

HB9VAB : les modifications tant techniques qu'administratives sont à jour.

HB9IBI : accuse également le comité de ne pas avoir dit la vérité en disant que cela a été fait dans les règles.

HB9VAB : le comité n'agit jamais ainsi et fait toujours les choses correctement ; cette allégation est contestée car le rapport technique est clair et conforme à la procédure.

HB9VBE : indique qu'il a demandé à l'OFCOM de préciser la sanction si un utilisateur dépasse la puissance autorisée. Le fonctionnaire lui aurait répondu : de quelques centaines de francs à quelques milliers.

HB9VAB : personne ne s'est jamais plaint de perturbations et aucune procédure formelle de l'OFCOM pour non-conformité n'existe à ce jour envers l'IAPC, alors le sujet est clos car sans fondement.

HB9MBP : se dit être dérangé par le fait que l'IAPC aurait peut-être dérogé aux directives.

HB9VAB : rappelle que le sujet est clos car chacun peut expérimenter avec du matériel du commerce sur des fréquences non soumises à autorisation sans que cela devienne une affaire d'État, et que cela fasse perdre du temps à l'Assemblée générale.

HB9GAR : demande qui payerait l'amende de l'OFCOM.

HB9VAB : personne puisqu'il n'y a jamais eu de procédure formelle ; il demande instamment qu'on arrête cette absurde chasse aux sorcières.

HB9VBE : dit qu'il n'attaque personne. Il s'étonne que les bandes amateurs n'aient pas été employées pour les essais.

HB9VAB : répète que chacun est en droit d'expérimenter ce qu'il veut et c'est très bien ainsi.

HB9VBE : ne comprend pas pourquoi l'IAPC a proposé des partenariats avec des associations si le WLAN dépassait la puissance légale.

HB9VAB : réitère ce qu'il a déjà dit et précise que le comité a proposé publiquement d'officialiser par écrit des partenariats dans la bande amateur avec toutes les prérogatives adéquates.

HB9VAB : en tant que président, remet en demeure les représentants de HB9G pour leur mise en tension permanente dans cette assemblée, et leur demande instamment de ne pas chercher à manipuler les opinions concernant l'IAPC et son comité.

Par ces motifs, le comité leur demande de cesser de tels comportements et avertit qu'à l'avenir ces agissements pourraient faire l'objet d'une décision d'exclusion, ceci pour manque de loyauté envers l'association en leur qualité de membres de l'IAPC.

HB9VBE : insiste malgré tout et s'adresse à HB9HBZ pour lui demander si depuis 12 ans l'IAPC a respecté les normes WLAN. HB9HBZ précise qu'il ne peut pas répondre à cette question car il y a 12 ans il ne faisait même pas partie de l'association et qu'il n'est pas technicien pour répondre à des questions étrangères à ses connaissances.

HB9VBE : annonce que HB9G fait des dons annuels avec l'obligation de respecter les normes.

HB9VAB : répond que l'IAPC consacre les dons à l'ensemble de ses activités sans distinction particulière et que l'IAPC est aux normes comme déjà largement expliqué.

HB9IBI : déclare ouvertement que la position de HB9G est celle de lanceur d'alerte, ce qui a déclenché un éclat de rire dans l'Assemblée.

HB9HBZ : annonce que l'autorisation pour le HAMNET a été établie en mars 2022 et est toujours en cours de validité à la date de l'AG. Les questions dernièrement posées par l'OFCOM cet été 2022 ont fait l'objet d'une réponse à cet organisme. Celle-ci contenait une demande pour un petit délai tout en les avisant que nous avons scrupuleusement tenu compte des points relatifs à leur demande, citant le fait qu'une solution technique était en passe d'être trouvée.

HB9VAB : à ce jour l'IAPC n'a pas encore reçu de réponse de l'autorité concédante concernant son courriel contenant comme expliqué une petite demande de délai, précisant qu'il est difficile de mobiliser des intervenants en période de vacances estivales.

HB9HBZ : précise que nous construisons l'avenir et que le comité demande de ne pas continuer à revenir invariablement sur le passé, cela sur des sujets comportant des rapport adéquats.

HB9RHI : précise que dans l'avenir il faudra être très vigilants quant aux directives et que les rapports devront être compréhensibles pour les membres.

HB9VAB : répond que le groupe technique fait déjà un énorme travail d'information, mais veillera à l'augmenter autant que faire se peut.

HB9DTX : demande que l'association soit à 100 % conforme aux prescriptions OFCOM.

HB9VAB : conclut en précisant que c'est déjà le cas et que le comité s'y consacre comme à son habitude.

5 Présentation des comptes 2020

HB9TUB, Louis ROL (trésorier) prend la parole et présente les comptes. Se référer aux pages précédentes de ce journal.

Les comptes sont stables. Le travail se fait normalement. Le caissier s'étonne sur le nombre de relances à faire pour réclamer des cotisations impayées et qui restent sans réponse. Dans le futur, il risque d'y avoir une augmentation des frais de fourniture électrique et le comité en est conscient.

HB9GAR : demande une précision sur la position 3500, sur ce qu'est l'indication hébergement de sites web pour des associations membres de l'IAPC.

HB9VAB : répond que ce sont de petits revenus pour l'association pour compenser les frais d'entretien des moyens informatiques.

HB9GAR : s'interroge sur la convention avec Open digital radio qui lui semble camoufler quelque chose.

HB9VAB : précise que personne ne camoufle quoi que ce soit, mais que la situation est d'apparence étrange car l'accord s'est retrouvé caduc suite à divers événements dont HB9G est au courant.

HB9VCO : aborde le sujet de la déclaration fiscale des associations et qu'il faudrait se renseigner à ce sujet.

HB9VAB : la réponse reçue du service fiscal est encore très floue sur le territoire genevois et nous reposerons la question.

HB9VBE : dit qu'il ne voit pas le montant attribué par Open digital radio malgré le fait que le montant figure dans les comptes.

HB9VBE : assure que la convention a bien été dénoncée avant l'évacuation des équipements IAPC du Petit-Lancy et ce avant le changement de clé par HB9G.

Le comité émet un doute quant au fait d'avoir dénoncé la convention avant le changement des clés.

6 Rapport des vérificateurs des comptes

HB9VAB : remercie HB9FOU Jean-Yves DUPERTUIS et HB9UFQ Mathias COINCHON pour leur vérification des comptes. Sur remarque dans l'assemblée, il serait utile de scinder l'an prochain l'approbation des comptes et la décharge au comité. Le comité en a pris note.

7 Approbation des comptes et décharge au comité

Résultat votation :

OUI : 33 NON : 5 ABSTENTION : 2 SANS AVIS : 0

Les vérificateurs sont reconduits sur le principe sans votation.

8 Cotisation 2023

Sur proposition du comité, la cotisation restera inchangée, à CHF 60.00.

Résultat votation :

OUI : 38 NON : 2 ABSTENTION : 0 SANS AVIS : 0

9 Élection des vérificateurs des comptes

Deux candidats se sont représentés pour effectuer une seconde année à cette charge :

- HB9UFQ, Mathias COINCHON
- HB9FOU, Jean-Yves DUPERTUIS

Confirmé par applaudissements !

10 Élection des membres du comité

HB9VBE : demande une élection personne par personne du comité.

HB9HBZ : précise que les statuts ne prévoient pas cette éventualité.

L'assemblée étant souveraine la question est posée.

Vote sur une élection individuelle des membres du comité, OUI ou NON, sur la demande de HB9VBE

Résultat votation :

OUI : 13 NON : 26 ABSTENTION : 1 SANS AVIS : 0

Il est rappelé que, conformément aux statuts, le comité restera élu en bloc par l'Assemblée générale sans attribution de fonction, y compris celle de président. Cette attribution se fait au sein du comité après l'AG pour raison de cohésion interne, ceci pour rendre les choses calmes et agréables à vivre au sein du comité.

Élection du comité

Se représentent au comité de l'IAPC :

Rodolphe SCHÖNEBURG (HB9VAB), Robert CHALMAS (HB9BZA), Alexandre VANZO (HB9HBZ), Louis ROL (HB9TUB), Georges DELALOYE (HB9RZN), Patrick ASZODY (HB9DVA), Marie-Pierre DEHEN (F5DN), Dominique MULLER (HB9HLI).

Résultat votation :

OUI : 30 NON : 3 ABSTENTION : 7 SANS AVIS : 0

Le comité est élu en bloc.

11 Budget 2023

HB9DUG : parle des coûts de l'électricité qui vont augmenter de 50 % du tarif sur VD et sur GE de 23 %.

HB9VAB : précise qu'à Onex il ne nous a jamais été demandé de payer l'électricité ; à la Barillette non plus.

HB9TUB : précise que le coût estimé d'électricité pour tous nos sites est de 400 CHF et que même si on arrive à 600 CHF ce n'est pas très grave ; ce point est pris en compte.

Acceptation du budget

Résultat votation :

OUI : 35**NON : 1****ABSTENTION : 3****SANS AVIS : 1****12 Projets, activités et informations**

HB9VAB : le déroulement des choses en cours d'année dépend beaucoup des activités et décisions de la communauté, notamment au niveau du HAMNET. On ne connaît pas tout d'avance de l'activité de la communauté et les prévisions sont parfois difficiles à établir. Les décisions des associations membres sont parfois modifiées en AG, donc le calcul du budget relatif à une collaboration est parfois compliqué à établir d'avance. Ceci peut expliquer des variations et l'IAPC doit s'adapter tout en respectant ses investissements financiers possibles en cours d'année.

HB9TUB : l'IAPC ne gère pas directement un compte de réserve financière, mais nous avons souscrit à un compte d'épargne pour environ 15'000 CHF. Cependant nous veillons scrupuleusement à ce que les finances de l'IAPC soient saines et prudentes.

Modus operandi en relation avec le HAMNET

HB9RHI : demande qui peut être partenaire du HAMNET géré par l'IAPC.

HB9VAB : les clubs radioamateurs, les sections USKA et des membres sous l'égide d'un radioamateur nommé. À savoir, les personnes qui veulent offrir un service pour la collectivité sont bien évidemment acceptées en tant qu'acteurs indépendants sur le HAMNET, pour autant qu'elles fournissent un réel service à la communauté.

HB9VAB : lors d'un raccordement au HAMNET, il est d'usage que chacun paie son matériel installé chez lui, mais cela peut être modifié par convention si l'IAPC y trouve un intérêt pour la communauté ou pour en faire un point d'interconnexion HAMNET géré par l'IAPC.

HB9DVD : demande si cette information a été formellement annoncée à la section du Valais.

HB9VAB : l'IAPC l'a annoncé clairement en réunion technique car elle ne veut pas s'immiscer dans les affaires internes des autres associations. Ceci est valable pour tout acteur sur le HAMNET, qu'il soit valaisan ou autre, lors de l'établissement d'une liaison avec le réseau géré par l'IAPC. Pour le moment notre association n'a pas reçu de demande émanant du Valais.

HB9HBZ : précise que si d'entente la logique voudrait que chaque partie puisse demander à établir une liaison HAMNET pour étoffer le réseau national, l'IAPC veille à ce que le réseau soit avant tout performant.

HB9VBE : demande un éclaircissement au sujet des fréquences utilisées à ONEX.

HB9VAB : explique que, pour gagner des fréquences utilisables sur ce site, il serait judicieux de mettre en place une gestion WLAN en technologie point-multipoint. Ce système est onéreux et à ce jour l'étude financière n'a pas encore eu lieu.

HB9TUB : indique qu'un budget de 3000.00 CHF est prévu pour cette année pour l'ensemble des travaux.

HB9VBE : demande si la concentration de fréquences utilisées est un souci ailleurs.

HB9VAB : précise que sur nos sites la densité de liens est grande et que des équipements point-multipoint pourraient peut-être se confirmer comme une bonne solution pour des liens sur une zone jusqu'à 15 km et pour envisager des connexions à certains points de distribution HAMNET pour des partenaires ou/et des utilisateurs individuels. C'est faisable sur le papier mais on doit faire des tests. Les fabricants indiquent qu'un grand nombre d'utilisateurs simultanés est possible. À Onex, il y a une grande densité de liens et les essais pourraient s'y dérouler. Il faut préciser aussi qu'à la Barillette un souci du même type existe déjà avec les liens à grande distance et qu'on peut difficilement en rajouter. Logiquement, la technologie point-multipoint devrait se limiter aux sites à basse et moyenne altitude. De plus, suivant les sites, un permis de construire pourrait être nécessaire.

Concernant le lien entre Plan-les-Ouates et Onex, il risque d'être remis en question à cause de la construction d'un immeuble.

13 Propositions individuelles et divers

HB9VBE et HB9MBP : prennent la parole en relisant leur demande écrite et en donnant quelques arguments.

HB9VAB : prend la parole et donne l'avis du comité.

HB9HBZ : présente la disposition de la contre-proposition du comité.

HB9DUG : demande que les votes soient organisés sur la demande de HB9VBE/HB9MBP et que la contre-proposition du comité soit traitée de manière distincte et non globale.

Les initiants HB9VBE et HB9MBP suivent l'avis de HB9DUG et refusent un vote à choix multiples comme le demandait le comité, soit un seul vote comportant 3 options (les statuts ne changent pas, changement selon proposition HB9VBE/HB9MBP, changement selon contre-proposition du comité).

Après une discussion au sein de l'assemblée, le comité accepte de procéder comme demandé par les initiants HB9VBE et HB9MBP, ainsi que HB9DUG.

Les questions posées sont donc les suivantes :

1. Acceptez-vous un changement de statut selon la proposition de HB9VBE et HB9MBP ?
2. Acceptez-vous un changement de statuts selon la contre-proposition du comité de l'IAPC ?

Votations

Proposition de changement des statuts tels que proposée par HB9VBE et HB9MBP

Résultat votation :

OUI : 14 NON : 24 ABSTENTION : 2 SANS AVIS : 0

Proposition de changement des statuts selon contre-proposition du comité

Résultat votation :

OUI : 19 NON : 19 ABSTENTION : 2 SANS AVIS : 0

Ni la proposition de changement des statuts de HB9VBE et HB9MBP, ni la contre-proposition du comité n'ayant atteint la majorité absolues des votes (fixée à 21), les statuts de l'IAPC restent donc inchangés.

14 Clôture de l'Assemblée générale

À 18 h 15, le président remercie les membres présents et met un terme à l'Assemblée générale 2022 de l'IAPC.

Composition du comité (décision hors Assemblée générale).

La composition du comité et la répartition des postes selon les usages est discutée entre les membres du comité et est approuvée par ses membres directement à l'issue de l'AG.

Les membres encore présents sont avisés du résultat de la composition du comité pour 2022-2023.

Répartition des postes du comité de l'IAPC :

Président : Alexandre VANZO (HB9HBZ)

Vice-président : Robert CHALMAS (HB9BZA)

Trésorier : Louis ROL (HB9TUB)

Secrétaire : Georges DELALOYE (HB9RZN)

Responsable technique : Rodolphe SCHÖNEBURG (HB9VAB)

Membre : Patrick ASZODY (HB9DVA)

Membre : Marie-Pierre DEHEN (F5DN)

Membre : Dominique MULLER (HB9HLI)